

N° LICENCE : 10 421

CATÉGORIE : BF BG MF MG CF CG

NOM :

PRÉNOM :

Classe :

Date de naissance :/...../.....

Tel parents :/...../...../...../.....

...../...../...../...../.....

Trimestre 1

Trimestre 2

Trimestre 3

HAND BALL

FUTSAL

ATHLÉTISME

BADMINTON

BADMINTON

BADMINTON

ESCALADE/ Athlé

BASKET BALL

Entourer le choix pour chaque période

Le règlement de la cotisation : (merci de cocher vos choix)

Par chèque (à l'ordre de l'AS Louise de Savoie)☐ 30 € AVEC le Tee-shirt du collège☐ 25€ SANS le Tee-ShirtEn espèce :☐ 30 € AVEC le Tee-shirt du collège☐ 25€ SANS le Tee-ShirtAvec la Carte OKAY Savoie☐ 30 € AVEC le Tee-shirt du collège☐ 25€ SANS le Tee-Shirt

N° carte =

Code PIN :

*Le T Shirt de
l'Association est
obligatoire pour les
rencontres
Obligatoire pour une
1^{ère} inscription*

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e)....., père, mère, tuteur, représentant légal (*ayer les mentions inutiles*) **Autorise**....., élève au collège Louise de Savoie, à participer aux activités de l'association sportive. (entraînements, rencontres, animations, sorties ...)

Je suis responsable de me tenir au courant des heures de convocations respectives (sur la page d'accueil de l'ENT / message pronote / affichage collège)

J'autorise le professeur d'EPS ou l'accompagnateur responsable, à prendre la décision, en cas d'urgence, de faire transporter mon enfant par les secours au centre hospitalier le plus proche et à faire pratiquer par un personnel médical tout acte médical que nécessitera l'état de mon enfant.

Je suis responsable de lui signaler tout problème médical connu (par écrit) en début d'année.

Mon enfant est sous la responsabilité de l'enseignant sur les créneaux horaires et lieux prévus (entraînement et rencontres)

En dehors de ces horaires, mon enfant est sous la responsabilité de ses responsables légaux.

En cas d'imprévu exceptionnel entraînant l'absence de l'enseignant, l'élève doit savoir ce qu'il doit faire pour retourner à son domicile.

Fait à.....

le/...../.....

signature



DROIT À L'UTILISATION DE L'IMAGE

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (c) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format et sur tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

Lu et approuvé : ☐ OUI ☐ NON

PROTECTION DES DONNÉES

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des rencontres organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié et conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement des données personnelles qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements, par e-mail à l'adresse daf@unss.org. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, via l'URL <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.

Lu et pris connaissance : ☐ OUI ☐ NON

ASSURANCE MAIF =

Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet www.unss.org), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF et la charte éthique de l'UNSS conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e), d'une part, des garanties d'assurances en responsabilité civile et individuelle accident souscrites par l'UNSS et, d'autre part, de l'intérêt de souscrire lui-même un contrat d'assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut l'exposer. Dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels l'assureur de l'UNSS pourra également proposer les services d'un avocat auquel il fait régulièrement appel.

Lu et pris connaissance : ☐ OUI ☐ NON

le =/...../.....

Signature :